

Direction des collectivités locales et des élections

AVIS AU PUBLIC

Commune des Hauts-Talican

Projet de modification des limites territoriales de la commune en vue d'ériger
le territoire de l'ancienne commune de Beaumont-lès-Nonains en commune séparée

Le public est informé que, par arrêté préfectoral du 3 juin 2022, est prescrite sur le territoire de la commune des Hauts-Talican, du lundi 20 juin 2022 au mercredi 6 juillet 2022 inclus, une enquête publique portant sur la modification des limites territoriales de la commune en vue d'ériger le territoire de l'ancienne commune de Beaumont-lès-Nonains en commune séparée.

M. Michel MARSEILLE, ingénieur en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire cette enquête et recevra les observations du public selon le calendrier indiqué ci-dessous :

- le mardi 28 juin en mairie annexe de Villotran, de 16h30 à 18h00 ;
- le samedi 2 juillet en mairie annexe de La Neuville-Garnier, de 10h30 à 12h00 ;
- le mercredi 6 juillet en mairie des Hauts-Talican, de 16h00 à 18h00.

Les pièces du dossier seront mises à la disposition du public pendant 17 jours consécutifs, du lundi 20 juin 2022 au mercredi 6 juillet 2022 inclus, à la mairie des Hauts-Talican, ainsi qu'aux mairies annexes de Villotran et de La Neuville-Garnier, aux jours et heures habituels d'ouverture, et à la préfecture. Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr/Publications).

Les observations éventuelles pourront être consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet ou être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur en mairie ou en mairie(s) annexe(s) pour être annexées au registre correspondant.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie des Hauts-Talican et à la préfecture de l'Oise – direction des collectivités locales et des élections – pendant un an à compter de la date de clôture indiquée.

Pour la Préfète,
le Secrétaire Général,

Sébastien LIME